

# Le biomimétisme : s'inspirer de la nature pour innover durablement

## Déclaration de groupe de la CGT

S'inspirer de la nature, du vivant pour créer, produire est une démarche ancienne. L'originalité de la conception défendue dans l'avis sur le biomimétisme présenté aujourd'hui est de s'inspirer du vivant pour contribuer à une planète durable.

Il s'agit d'observer, d'extraire des connaissances des systèmes vivants, de la nature, ce que les avancées technologiques permettent de façon renouvelée pour étudier, comprendre les stratégies d'adaptation et d'optimisation de la matière, de l'énergie et de l'information qui ont été privilégiées au cours du temps. Le biomimétisme s'inscrit dans l'économie de la connaissance. Il s'attache à la fois aux formes présentes dans la nature, aux procédés utilisés par le vivant et aux écosystèmes.

La CGT apprécie cette démarche d'innovation durable, moteur possible de développement industriel de notre pays, tout en étant vigilante sur l'effective durabilité des innovations, certaines pouvant avoir un impact environnemental ou social élevé. Il ne s'agit pas de produire bio inspiré, dans un contexte social dégradé et d'envoyer la production à l'autre bout de la planète. Le biomimétisme requiert une vision globale, systémique des enjeux, ne sacralisant pas la nature et tenant compte de l'intervention de l'homme sur l'environnement au cours du temps.

Concernant les propositions de l'avis nous voudrions mettre l'accent sur deux points :

les conditions d'une amplification de l'effort de recherche fondamentale qui supposent des choix en particulier budgétaires différents de ceux opérés ces dernières années au niveau de l'État et le besoin de transversalité entre disciplines et entre établissements. Cela s'oppose à la mise en compétition des universités, des territoires et appelle au contraire à des coopérations plus importantes et à l'intensification des liens entre les différents acteurs ;

les conditions d'une transformation de l'appareil productif sur le moyen terme impliquent une intelligence collective pour limiter l'usage des énergies fossiles, des matières premières, une revalorisation du travail humain pour des innovations intégrant pleinement les enjeux environnementaux. D'ores et déjà, quelques acteurs industriels sortent d'un système de fonctionnement linéaire, d'une hyperspécialisation pour développer des complémentarités et réutiliser des outils et des infrastructures dans un contexte différent, voire concevoir un système circulaire où chaque matière, énergie, action produite par une entité sert à une autre dans le système.

Lors des auditions des exemples particulièrement intéressants d'écologie industrielle nous ont été donnés avec des échanges de matières, d'eau ou d'énergie permettant une réduction significative des matières premières consommées, s'inspirant des systèmes naturels. Toutes les filières industrielles sont potentiellement concernées par le biomimétisme dans une combinaison formes, procédés, systèmes. Cela implique une attention particulière portée aux questions de formation des salariés.

L'avis nous invite donc opportunément à « *réapprendre à apprendre de la nature* ».

La CGT l'a voté.